

L'Hôtel-de-Ville déplacer l'ancienne municipalité, et s'emparer de tous les pouvoirs. Enfin on court aux cloches, on s'en empare de vive force, et le tocsin commence à sonner. Ce bruit lugubre retentit dans l'immense étendue de la capitale; il se propage de rues en rues et d'édifices en édifices; il appelle les députés, les magistrats, les citoyens à leurs postes; il arrive enfin au château, et vient y annoncer que la nuit fatale approche; nuit terrible, nuit d'agitation et de sang, qui devait être pour le monarque la dernière passée dans le palais de ses pères!

Des émissaires de la cour venaient de lui apprendre qu'on touchait au moment de la catastrophe; ils avaient rapporté le mot du président des Cordeliers, qui avait dit à ses gens qu'il ne s'agissait plus, comme au 20 juin, d'une simple promenade civique; c'est-à-dire que si le 20 juin avait été la menace, le 10 août devait être le coup décisif. On n'en doutait plus en effet. Le roi, la reine, leurs deux enfants, leur sœur madame Elisabeth, ne s'étaient pas couchés, et après le souper avaient passé dans la salle du conseil, où se trouvaient tous les ministres et un grand nombre d'officiers supérieurs. On y délibérait, dans le trouble, sur les moyens de sauver la famille royale.

Les moyens de résistance étaient faibles, ayant été presque anéantis, soit par les décrets de l'assemblée, soit par les fausses mesures de la cour elle-même.

La garde constitutionnelle, dissoute par un décret de l'assemblée, n'avait pas été remplacée par le roi, qui avait mieux aimé lui continuer ses appointements que d'en former une nouvelle: c'étaient dix-huit cents hommes de moins au château.

Les régiments dont les dispositions avaient paru favorables au roi, pendant la dernière fédération, avaient été éloignés de Paris, par le moyen accoutumé des décrets.

Les Suisses n'avaient pu être éloignés, grâce à leurs capitulations; mais on les avait privés de leur artillerie; et la cour, lorsqu'elle fut un moment décidée à fuir dans la Normandie, y avait envoyé l'un de ces fidèles bataillons, sous le prétexte de veiller à l'arrivée des grains. Ce bataillon n'avait pas encore été rappelé. Quelques Suisses seulement, casernés à Courbevoie, étaient rentrés par l'autorisation de Pétion, et tous ensemble ne s'élevaient pas à plus de huit ou neuf cents hommes.

La gendarmerie venait d'être composée des anciens soldats des gardes-françaises, auteurs du 14 juillet.



Enfin la garde nationale n'avait ni les mêmes chefs, ni la même organisation, ni le même dévouement qu'au 6 octobre 1789. L'état-major, ainsi qu'on l'a vu, en avait été reconstitué. Une foule de citoyens s'étaient dégoûtés du service, et ceux qui n'avaient pas déserté leur poste étaient intimidés par la fureur de la populace. La garde nationale se trouvait donc, comme tous les corps de l'état, composée d'une nouvelle génération révolutionnaire. Elle se partageait, comme la France entière, en constitutionnels et républicains. Tout le bataillon des Filles-Saint-Thomas, et une partie de celui des Petits-Pères, étaient dévoués au roi; les autres étaient indifférents ou ennemis. Les canonniers surtout, qui composaient la principale force, étaient républicains décidés. Les fatigues qu'imposait l'arme de ces derniers en avaient éloigné la riche bourgeoisie; des serruriers, des forgerons se trouvaient ainsi maîtres des canons, et ils partageaient les sentiments du peuple, puisqu'ils en faisaient partie.

Ainsi il restait au roi huit ou neuf cents Suisses, et un peu plus d'un bataillon de la garde nationale.

On se souvient que depuis la retraite de Lafayette, le commandement de la garde natio-

nale passait alternativement aux six chefs de légion. Il était échu ce jour-là au commandant Mandat, ancien militaire, mal vu à la cour à cause de ses opinions constitutionnelles, mais lui inspirant une entière confiance, par sa fermeté, ses lumières et son attachement à ses devoirs. Mandat, général en chef pendant cette nuit fatale, avait fait à la hâte les seules dispositions possibles.

Déjà le plancher de la grande galerie qui joint le Louvre aux Tuileries avait été coupé dans une certaine étendue, pour interdire le passage aux assaillants. Mandat ne songea donc pas à protéger cette aile du palais, et porta tous ses soins du côté des cours et du jardin. Malgré le rappel, peu de gardes nationaux s'étaient réunis. Les bataillons ne s'étaient pas complétés, et les plus zélés se rendaient individuellement au château, où Mandat les avait enrégimentés et distribués conjointement avec les Suisses, dans les cours, le jardin et les appartements. Il avait placé une pièce de canon dans la cour des Suisses, trois dans celle du milieu, et trois dans celle des Princes.

Ces pièces étaient malheureusement confiées aux canonniers de la garde nationale, et l'ennemi se trouvait ainsi dans la place. Mais les Suisses pleins d'ardeur et de fidélité, les ob-



servaient de l'œil, prêts, au premier mouvement, à s'emparer des canons, et à jeter les canonniers eux-mêmes hors de l'enceinte du château.

Mandat avait placé en outre quelques postes avancés de gendarmerie à la colonnade du Louvre et à l'Hôtel-de-Ville. Mais cette gendarmerie, comme nous venons de le dire, était composée des anciens gardes-français.

A ces défenseurs du château il faut joindre une foule de vieux serviteurs, que leur âge ou leur modération avait empêchés d'émigrer, et qui, au moment du danger, étaient accourus, les uns pour s'absoudre de n'être point allés à Coblenz, les autres pour mourir généreusement à côté de leur prince. Ils s'étaient pourvus à la hâte de toutes les armes qu'ils avaient pu se procurer au château; ils portaient de vieux sabres, des pistolets attachés à leur ceinture avec des mouchoirs, quelques-uns même avaient pris les pelles et les pincettes des cheminées : ainsi les plaisanteries ne furent pas oubliées dans ce sinistre moment, où la cour aurait dû être sérieuse au moins une fois. Cette affluence de personnes inutiles, loin de pouvoir servir, offusquait la garde nationale, qui s'en défiait, et ne faisait qu'ajouter à la confusion, déjà trop grande.

Tous les membres du directoire du département s'étaient rendus au château. Le vertueux duc de Larochehoucauld s'y trouvait; Roederer, le procureur-syndic, y était aussi; on avait mandé Pétion, qui y arriva avec deux officiers municipaux. On obligea Pétion à signer l'ordre de repousser la force par la force, et il le signa pour ne pas paraître le complice des insurgés. On s'était réjoui de le posséder au château, et de tenir en sa personne un otage cher au peuple. L'assemblée, avertie de ce dessein, l'appela à la barre par un décret; le roi, auquel on conseillait de le retenir, ne le voulut pas, et il sortit ainsi des Tuileries sans aucun obstacle.

L'ordre de repousser la force par la force une fois obtenu, divers avis furent ouverts sur la manière d'en user. Dans cet état d'exaltation, plus d'un projet insensé dut s'offrir aux esprits. Il en était un assez hardi, et qui probablement aurait pu réussir; c'était de prévenir l'attaque en dissipant les insurgés qui n'étaient pas encore très-nombreux, et qui, avec les Marseillais, formaient tout au plus une masse de quelques mille hommes. Dans ce moment, en effet, le faubourg Saint-Marceau n'était pas encore réuni; Santerre hésitait au faubourg Saint-Antoine; Danton seul et les Marseillais avaient osé se rassembler aux Cordeliers, et ils attendaient



avec impatience, au pont Saint-Michel, l'arrivée des autres assaillants.

Une sortie vigoureuse aurait pu les dissiper; et, dans ce moment d'hésitation, un mouvement de terreur aurait infailliblement empêché l'insurrection. Mandat donna un autre plan plus sûr et plus légal, c'était d'attendre la marche des faubourgs, mais de les attaquer sur deux points décisifs dès qu'ils seraient en mouvement. Il voulait d'abord que lorsque les uns déboucheraient sur la place de l'Hôtel-de-Ville, par l'arcade Saint-Jean, on les chargeât à l'improviste, et qu'on fit de même au Louvre contre ceux qui viendraient par le Pont-Neuf, le long du quai des Tuileries. Il avait à cet effet ordonné à la gendarmerie placée à la colonnade de laisser défiler les insurgés, et de les charger ensuite en queue, quand la gendarmerie placée au Carrousel fondrait sur eux par les guichets du Louvre, et les attaquerait en tête. Le succès de pareils moyens était presque certain. Déjà les commandants des divers postes, et notamment celui de l'Hôtel-de-Ville, avaient reçu de Mandat les ordres nécessaires.

On a déjà vu qu'une nouvelle municipalité venait d'être formée à l'Hôtel-de-Ville. Danton et Manuel avaient été les seuls membres conservés. L'ordre de Mandat est montré à cette

municipalité insurrectionnelle. Sur-le-champ elle somme le commandant de comparaître à l'Hôtel-de-Ville. La sommation est portée au château, où l'on ignorait la composition de la nouvelle commune. Mandat hésite; mais ceux qui l'entourent, et les membres eux-mêmes du département, ne sachant pas ce qui s'était passé, et pensant qu'il ne fallait pas encore enfreindre la loi par un refus de comparaître, l'engagent à obéir. Mandat se décide; il remet à son fils qui était avec lui au château, l'ordre de repousser la force par la force, signé de Pétion, et il se rend à la sommation de la municipalité. Il était environ quatre heures du matin. A peine est-il arrivé à l'Hôtel-de-Ville, qu'il est surpris d'y trouver une autorité nouvelle. Aussitôt on l'entoure, on l'interroge sur l'ordre qu'il avait donné, on le renvoie ensuite, et en le renvoyant le président fait un geste sinistre qui devient un arrêt de mort. En effet, le malheureux commandant est à peine sorti, qu'on s'empare de lui, et qu'il est renversé d'un coup de pistolet. On le dépouille de ses vêtements, sans y trouver l'ordre remis à son fils, et son corps est jeté à la rivière, où tant d'autres cadavres allaient bientôt le suivre.

Cet acte sanglant paralysa tous les moyens



de défense du château, détruisit toute unité, et empêcha l'exécution du plan de défense. Cependant tout n'était pas perdu encore, et l'insurrection n'était pas entièrement formée. Les Marseillais, après avoir attendu impatiemment le faubourg Saint-Antoine, qui n'arrivait pas, avaient cru un instant la journée manquée. Mais Westermann portant l'épée sur la poitrine de Santerre, l'avait obligé à marcher. Les faubourgs étaient alors successivement arrivés, les uns par la rue Saint-Honoré, les autres par le Pont-Neuf, le Pont-Royal et les guichets du Louvre. Les Marseillais marchaient en tête des colonnes, avec les fédérés bretons, et ils avaient pointé leurs pièces sur le château. Au grand nombre des insurgés, qui grossissait à chaque instant, s'était jointe une multitude de curieux; et l'ennemi paraissait encore plus considérable qu'il ne l'était réellement. Tandis qu'on se portait au château, Santerre était accouru à l'Hôtel-de-Ville pour se faire nommer commandant en chef de la garde nationale; et Westermann était resté sur le champ de bataille pour diriger les assaillants. Il y avait donc partout une confusion extraordinaire, à tel point que Pétion qui, d'après le plan arrêté, aurait dû être gardé chez lui par une force insurrectionnelle, attendait encore la garde qui devait mettre sa responsa-

bilité à couvert, par une contrainte apparente. Il envoya lui-même à l'Hôtel-de-Ville, et on plaça enfin quelques cents hommes à sa porte, pour qu'il parût en état d'arrestation.

Le château était en ce moment tout-à-fait assiégé. Les assaillants étaient sur la place; et à la faveur du jour naissant, on les voyait à travers les vieilles portes des cours, on les apercevait des fenêtres, on découvrait leur artillerie pointée sur le château; on entendait leurs cris confus et leurs chants menaçants. On avait voulu revenir au projet de les prévenir; mais quand on eut appris la mort de Mandat, les ministres et le département furent d'avis d'attendre l'attaque pour se laisser forcer dans les limites de la loi.

Roederer venait de parcourir les rangs de cette garnison, et de faire aux Suisses et aux gardes nationaux la proclamation légale, qui leur défendait d'attaquer, mais qui leur enjoignait de repousser la force par la force. On engagea le roi à faire lui-même la revue des serviteurs qui se préparaient à le défendre. Ce malheureux prince avait passé la nuit à écouter les avis divers qui se croisaient autour de lui; et dans les rares moments de relâche, il avait prié le ciel pour sa royale épouse, pour ses enfants et sa sœur, objets de toutes ses crain-



tes. — Sire, lui dit la reine avec énergie, c'est le moment de vous montrer. — On assure même, qu'arrachant un pistolet à la ceinture du vieux d'Affry, elle le présenta vivement au roi. Les yeux de la princesse étaient rouges de larmes, mais son front semblait relevé, sa narine était gonflée par la colère et la fierté. Quant au roi, il ne craignait rien pour sa personne, il montrait même un grand sang-froid dans ce péril extrême; mais il était alarmé pour sa famille, et la douleur de la voir si exposée avait altéré ses traits. Il se présenta néanmoins avec fermeté. Il avait un habit violet, il portait une épée, et sa coiffure, qui n'avait pas été réparée depuis la veille, était à moitié en désordre. En paraissant au balcon, il aperçut, sans être ému, une artillerie formidable pointée sur le château. Sa présence excita encore quelques restes d'enthousiasme; les bonnets des grenadiers furent tout-à-coup élevés sur la pointe des sabres et des baïonnettes; l'antique cri de *Vive le roi!* retentit une dernière fois sous les voûtes du château paternel. Un dernier reste de courage se ranima, les cœurs abattus se réchauffèrent: on eut encore un moment de confiance et d'espoir. C'est dans cet instant qu'arrivèrent quelques nouveaux bataillons de la garde nationale, formés plus tard que les autres, et qui

se rendaient à l'ordre précédemment donné par Mandat. Ils entrèrent à l'instant où les cris de *Vive le roi!* retentissaient dans la cour. Les uns se joignirent à ceux qui saluaient ainsi la présence du monarque; les autres, qui n'étaient pas du même sentiment, se crurent en danger, et se rappelant toutes les fables populaires qu'on avait débitées, s'imaginèrent qu'ils allaient être livrés aux *chevaliers du poignard*. Ils s'écrièrent aussitôt que le scélérat de Mandat les avait trahis, et ils excitèrent une espèce de tumulte. Les canonniers, imitant cet exemple, tournèrent leurs pièces contre la façade du château. Une dispute s'engagea aussitôt avec les bataillons dévoués; les canonniers furent désarmés et remis à un détachement; on dirigea vers les jardins les nouveaux arrivants.

Le roi, dans cet instant, après s'être montré au balcon, descendait l'escalier pour faire la revue dans les cours. On annonce son arrivée: chacun reprend ses rangs; il les traverse avec une contenance tranquille, et en promenant sur tout le monde des regards expressifs qui pénétraient les cœurs. S'adressant aux soldats, il leur dit, avec une voix assurée, qu'il était touché de leur dévouement, qu'il serait à leurs côtés, et qu'en le défendant lui-même, ils défendaient leurs femmes et leurs enfants. Il



passé ensuite sous le vestibule pour se rendre dans le jardin; mais au même instant, il entend le cri à *bas le veto*, poussé par un des bataillons qui venaient d'entrer. Deux officiers, placés à côté de lui, veulent alors l'empêcher de faire la revue dans le jardin, d'autres l'engagent à aller visiter le poste du Pont-Tournant; il y consent avec courage. Mais il est obligé de passer le long de la terrasse des Feuillants, chargée de peuple. Pendant ce trajet, il n'est séparé de la foule furieuse que par un ruban tricolore; il s'avance cependant, et reçoit toutes sortes d'insultes et d'outrages; il voit même les bataillons défilés devant lui, parcourir le jardin, et en sortir sous ses yeux, pour aller se réunir aux assaillants sur la place du Carrousel.

Cette désertion, celle des canonniers, les cris à *bas le veto*, avaient ôté toute espérance au roi. Dans ce même moment, les gendarmes réunis à la colonnade du Louvre et ailleurs s'étaient ou dispersés ou réunis au peuple. De son côté, la garde nationale qui occupait les appartements, et sur laquelle on croyait pouvoir compter, était mécontente de se trouver avec les gentilshommes, et paraissait se défier d'eux. La reine la rassura. « Grenadiers, » s'écria-t-elle en montrant ces gentilshommes,

« ce sont vos compagnons, ils viennent mourir à vos côtés. » Cependant, malgré ce courage apparent, le désespoir était dans son âme. Cette revue avait tout perdu, et elle se plaignait que le roi n'eût montré aucune énergie. Il faut le répéter, ce malheureux prince ne craignait rien pour lui-même; il avait en effet refusé de se revêtir d'un plastron, comme au 14 juillet, disant qu'en un jour de combat, il devait être découvert comme le dernier de ses serviteurs. Le courage ne lui manquait donc pas, et depuis il en montra un assez noble, assez élevé; mais il lui manquait l'audace de l'offensive; il lui manquait d'être plus conséquent, et, par exemple, de ne pas craindre l'effusion du sang, lorsqu'il consentait à l'arrivée de l'étranger en France. Il est certain, comme on l'a souvent dit, que s'il fût monté à cheval, et qu'il eût chargé à la tête des siens, l'insurrection aurait été dissipée.

Dans ce moment, les membres du département voyant le désordre général du château, et désespérant du succès de la résistance, se présentèrent au roi, et lui conseillèrent de se retirer au sein de l'assemblée. Ce conseil, tant de fois calomnié, comme tous ceux qu'on donne aux rois, et qui ne réussissent pas, était le seul convenable dans le moment. Par cette